Mission Locale
Gard Rhodanien Uzège
OCCITANIE

2025-2030
LABELLISÉE !
ENGAGÉE POUR ET AVEC LES JEUNES

PMSMP

Période de mise en situation en milieu professionnel

16-25 ans

C'est quoi ?

- **La PMSMP est un "stage" qui me permet de découvrir un métier.**
  Cette convention vous permet de vous confronter à une situation réelle de travail pour :
  - Découvrir un métier ou un secteur d'activité
  - Confirmer un projet professionnel
  - Initier une démarche de recrutement.

C'est pour qui ?

- Pour tous les jeunes inscrits à la Mission Locale en réflexion sur un métier ou une nouvelle orientation professionnelle.

Comment ?

- La PMSMP doit être prescrite par la Mission Locale en accord avec votre conseiller.

Contactez-nous 04 66 89 09 34

Mission **L**ocale **J**eunes Gard Rhodanien Uzège
5, rue des Jardins du Souvenir | 30200 Bagnols-sur-Cèze |
Web : www.mlj-gardrhodanien.com | Courriel : contact@mlj-gardrhodanien.com |

Information / Emploi / Formation / Contrat d'Engagement Jeune / Vie pratique / Santé

Pour les mineurs, une autorisation doit être signée par le représentant légal.

PMSMP

Période de mise en situation en milieu professionnel

16-25 ans

Quelle durée ?

- La PMSMP dure de 1 jour à 1 mois maximum.
  Vous pouvez l'effectuer à temps plein ou à temps partiel.
  Vous pouvez aussi effectuer plusieurs PMSMP.

Bon à savoir !

- Vous ne changez pas de statut en réalisant une PMSMP.
  L'employeur vous accueille mais ne vous rémunère pas.
  Un tuteur est désigné pour vous accompagner.

Qui peut m'aider ?

- Votre conseiller Mission Locale vérifiera et validera avec vous la pertinence du stage.
  Une fois la structure d'accueil identifiée, une convention est signée entre **vous**, **l'entreprise** et la **Mission Locale**.
  La convention définit précisément les objectifs de la PMSMP.

Contactez-nous 04 66 89 09 34

Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Mission Locale
Gard Rhodanien Uzège
OCCITANIE

2025-2030
LABELLISÉE !
ENGAGÉE POUR ET AVEC LES JEUNES

PMSMP

Période de mise en situation en milieu professionnel

16-25 ans

C'est quoi ?

- **La PMSMP est un "stage" qui me permet de découvrir un métier.**
  Cette convention vous permet de vous confronter à une situation réelle de travail pour :
  - Découvrir un métier ou un secteur d'activité
  - Confirmer un projet professionnel
  - Initier une démarche de recrutement.

C'est pour qui ?

- Pour tous les jeunes inscrits à la Mission Locale en réflexion sur un métier ou une nouvelle orientation professionnelle.

Comment ?

- La PMSMP doit être prescrite par la Mission Locale en accord avec votre conseiller.

Contactez-nous 04 66 89 09 34

Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège
5, rue des Jardins du Souvenir | 30200 Bagnols-sur-Cèze |
Web : www.mlj-gardrhodanien.com | Courriel : contact@mlj-gardrhodanien.com |

Information / Emploi / Formation / Contrat d'Engagement Jeune / Vie pratique / Santé

Pour les mineurs, une autorisation doit être signée par le représentant légal.

PMSMP

Période de mise en situation en milieu professionnel

16-25 ans

Quelle durée ?

- La PMSMP dure de 1 jour à 1 mois maximum.
  Vous pouvez l'effectuer à temps plein ou à temps partiel.
  Vous pouvez aussi effectuer plusieurs PMSMP.

Bon à savoir !

- Vous ne changez pas de statut en réalisant une PMSMP.
  L'employeur vous accueille mais ne vous rémunère pas.
  Un tuteur est désigné pour vous accompagner.

Qui peut m'aider ?

- Votre conseiller Mission Locale vérifiera et validera avec vous la pertinence du stage.
  Une fois la structure d'accueil identifiée, une convention est signée entre **vous**, **l'entreprise** et la **Mission Locale**.
  La convention définit précisément les objectifs de la PMSMP.

Contactez-nous 04 66 89 09 34

Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional